L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre. Peut-il nous assurer que, dès que l'accord sera signé, le gouvernement prendra des dispositions en vue d'adjuger un contrat aux sociétés de production?

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, dès que l'entente sera signée avec le gouvernement britannique, le gouvernement canadien verra certainement à ce que les entreprises minières soient avisées le plus tôt possible des quantités qui les intéressent.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—À PROPOS DU DERNIER VERSEMENT INTÉRESSANT LA RÉCOLTE DE 1961

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Je me demande si, en l'absence du ministre de l'Agriculture (M. Hamilton), je pourrais poser une question au premier ministre. Vu qu'il y a lieu de continuer à effectuer des versements supplémentaires aux producteurs de l'Ouest, le premier ministre est-il en mesure de direquand se fera le dernier versement relatif à la récolte de blé de l'an dernier? Sera-t-il versé sous peu?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): La Commission canadienne du blé a été saisie de cette question. Bien entendu, ce versement sera effectué dès que les comptes seront clos. Je ne possède pas de renseignements précis, mais, à mon avis, cela ne devrait pas tarder. Bien sûr, le versement se fera avant les semailles, cette époque étant l'une des plus importantes pour le producteur de l'Ouest.

M. Argue: Afin de préciser sa réponse, le premier ministre pourrait-il nous dire si, étant donné la majoration du prix du blé, il s'agira du dernier versement ou d'un versement supplémentaire?

Le très hon. M. Diefenbaker: Si je ne m'abuse, il s'agira du dernier versement.

(Texte)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉTENDUES IRRÉGULARITÉS ÉLECTORALES DANS BELLECHASSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État. Étant donné les affirmations de M. Lucien Tremblay et du D' Poirier, parues dans les journaux, le ministre a-t-il

une déclaration à faire au sujet des «activités» des agents de la police des liqueurs du Québec dans le comté de Bellechasse lors des dernières élections générales?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Si je comprends bien la question de l'honorable député, elle se rapporte, j'ose dire en m'appuyant sur un avis que j'ai remarqué dans les journaux, à une chose étrangère à la responsabilité administrative du secrétaire d'État, mais elle a plutôt trait à sa conduite en dehors de ses fonctions ministérielles. Je ferais observer à l'honorable député de Laurier qu'il ne convient pas d'introduire ce sujet sous forme de question comme il le fait.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je signaler deux faits à l'attention de votre Honneur—d'abord que c'est une question qui fait partie d'un domaine relevant de la responsabilité du ministre, savoir qu'il s'agit du directeur général des élections et de questions électorales touchant une circonscription; en second lieu, que le ministre a déjà fait certaines déclarations portant sur ce sujet. Je crois donc qu'une question relative à la déclaration qu'il a faite devrait être recevable.

M. l'Orateur: Si le ministre accepte de faire une déclaration sur le sujet en cause, très bien; mais je ne crois pas qu'il tombe dans le domaine des questions relevant de la responsabilité administrative du gouvernement. C'est une question qu'on pourrait soulever à la Chambre d'autres façons, mais il ne convient pas de mettre en cause la responsabilité administrative du gouvernement.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES BASES DE BOMARCS—DATES D'ENTRÉE EN SERVICE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): J'aimerais demander au ministre de la Défense nationale s'il peut dire à la Chambre quand pourront entrer en service l'escadrille de Bomarcs de North Bay et la batterie de projectiles Honest John en Europe?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): Ce n'a jamais été l'habitude de révéler à l'avance les dates où des unités comme celles-là sont censées entrer en service. Je ne vois aucun motif de rompre maintenant avec la coutume.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, une autre question. Le ministre peut-il informer la Chambre quand ces unités seront équipées d'armes classiques ou d'ogives nucléaires?